

**PROCES VERBAL DU CONSEIL DE LA FACULTE DES LETTRES, LANGUES,
ARTS ET SCIENCES HUMAINES DU JEUDI 22 MARS 2007 A 14H15
APPROUVE PAR LE CONSEIL DU 10 MAI 2007**

PREAMBULE

Suite aux élections qui se sont tenues à la FLLASH les 31 janvier et 01 février 2007, Madeleine Grant fait part de la liste des nouveaux conseillers élus au sein de chaque collège :

- Collège A des enseignants : M. Karl Zieger
- Collège des IATOSS : Mme Sophie Simon
- Collège des usagers : Mlle Charlotte Deguerre, Mlle Anne-Sophie Legrand, M. Harold Marguerin, M. Thibault Chatelain, Mlle Jeanne Orlé, M. Julien Mathorel, M. Nicolas Colpin, M. Antoine Delmotte, M. Matthieu Dewaele.

1- Procès Verbal du Conseil de la FLLASH du lundi 27 novembre 2006

Sans aucune remarque de la part des conseillers, le procès verbal est adopté à la majorité des voix. Sont comptabilisés 1 abstention et 6 ne prenant pas part au vote.

2- Informations de la directrice

- Le nouvel organigramme de la FLLASH

Madeleine Grant présente et commente le nouvel organigramme joint aux conseillers, permettant l'intégration des services pédagogiques et du service des examens, pour le suivi unifié des étudiants, de l'inscription à l'évaluation. Il ne fait l'objet d'aucune réflexion.

- Orientation active et immersion

Plus de 300 dossiers déposés par les lycéens ont pu être traités par les enseignants de la FLLASH. Madame Marie-Pierre Mairesse, présidente de l'UVHC, souligne leur nombre assez important et se félicite de ce premier succès.

M. Ben Barka émet des réserves quant à l'organisation de cette année, laissant peu de temps au traitement de chaque dossier, et pose la question de la rémunération des enseignants ayant traité les dossiers.

Les journées Immersion se sont bien déroulées, occasion pour Madeleine Grant de souligner l'implication d'un certain nombre d'étudiants de la FLLASH pour cet accueil des lycéens et au-delà, dans les différents salons et forums de la région. Rôle positif qui sera poursuivi au moment de la Journée Portes Ouvertes (JPO) du samedi 24 mars 2007. Madeleine Grant profite de cet instant pour évoquer ce que sera l'organisation de la JPO à la FLLASH avec notamment un renforcement de l'accueil au niveau de la « rue ».

- L'intégration des IUFM

Madeleine Grant cède la parole à Marie-Pierre Mairesse. L'ensemble des IUFM de la région doit, à brève échéance maintenant, être intégré dans les universités de la région. Le processus d'intégration devrait commencer en septembre 2007 pour s'achever au 1^{er} trimestre 2008. Si l'ensemble des universités de la région sera mis à contribution pour l'accueil des IUFM dans

leurs enceintes, une seule université les intégrera institutionnellement, politiquement et administrativement. L'université de Valenciennes sera candidate, si les votes du CA du 29 mars 2007 l'approuvent, à l'intégration de l'IUFM du Nord-Pas-de-Calais au sein de l'UVHC. Les autres candidats sont Lille I, Lille III et l'Artois.

- la constitution d'un site WEB FLLASH prend forme. Il sera inséré dans celui de l'UVHC. Agnès Spiquel se félicite du travail engagé avec la cellule communication de l'UVHC, très convivial.
- L'évaluation des enseignements

Elle existe déjà à la FLLASH sous différentes formes mais n'entre pas dans le cadre de la charte votée au CA du Jeudi 11 septembre 2003 instaurant EVE (Evaluation des Enseignements).

Tout le monde s'accorde à dire que cette évaluation doit s'inscrire dans une démarche formalisée pour une meilleure lisibilité.

- Le CRL (Centre de Ressources en Langues)

Madeleine Grant annonce que dès le mois d'avril, le CRL sera ouvert du lundi 10h00 au vendredi 17h00. Nicolas Colpin, étudiant, s'interroge sur ce qu'est le CRL ? Il s'agit d'un nouvel outil qui peut être utile pour tous les étudiants, qu'ils soient ou non spécialistes ou spécialistes en langues : il s'agit d'un centre d'auto-formation aux langues au travers de la mise à disposition de ressources notamment électroniques, accessibles par l'ENT (Moodle). Il s'agit pour l'étudiant d'une autonomie accompagnée.

- La lutte contre l'échec

Julien Mathorel, étudiant, fait part de sa volonté de créer, dès la rentrée prochaine, un tutorat à l'égard des étudiants de 1^{ère} année pour les aider à se familiariser avec le monde universitaire. L'idée serait qu'un ou deux étudiants, à la FLLASH depuis quelques années, accompagnent les étudiants de première année au sein d'un groupe de TD. Deux étudiants ciblés seraient les référents pour des groupes de TD bien déterminés. M. Mathorel précise que cela serait fondé sur le bénévolat et placé sous l'autorité des responsables de départements.

M. Abramovici est favorable à cette proposition et rappelle que le tutorat rémunéré faisait partie de l'un de ses projets présentés à l'université d'automne le 30 novembre dernier, projet qui n'a pas été retenu.

Agnès Spiquel appuie également ce projet et trouve l'idée excellente, même si le volontariat ne peut tout régler.

- La recherche

Les laboratoires de recherche CRHICC et CAMELIA ont fusionné pour donner naissance à CALHISTE (Cultures, Arts, Littératures, Histoire, Imaginaires, Sociétés et Territoires Étrangers).

Son directeur sera M. Jean-Charles Herbin et ses deux adjoints seront Messieurs Abramovici et Terrier. Un site sera créé pour promouvoir ce laboratoire.

3- Compte financier 2006

M. Hespel présente et commente l'analyse financière 2006 de la FLLASH jointe en séance. Les chiffres à retenir sont les 369 420,21 € de recettes, les 391 555,94 € de dépenses et donc les 22 135,73 € de déficit.

S'ouvre le débat sur cette analyse. Face à ce déficit et à la baisse régulière de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement), M. Bricout argumente sur le fait que l'Etat donne moins d'argent pour un étudiant qu'un lycéen. Se produit donc une distorsion mais il ajoute que si la DGF diminue, il faut rappeler que le nombre d'étudiants à la FLLASH a diminué fortement aussi et qu'il convient donc de relativiser la baisse des recettes. Il constate aussi la diminution des charges de personnel en 2006. La FLLASH est sur la bonne voie mais les efforts restent à faire.

Madeleine Grant explique néanmoins qu'il semble difficile d'aller encore plus loin dans les économies de charges de personnel qui ont été mises en œuvre. Il semble qu'on ne puisse aller au-delà d'un certain seuil.

M. Bricout souligne la saine gestion des services des enseignants et des heures complémentaires à la FLLASH.

Jean-Christophe Abramovici constate que la FLLASH est victime aussi de la baisse démographique. Il ajoute que les économies ne doivent pas affecter les conditions de travail.

Thibault Chatelain réagit en disant qu'un tel niveau d'économie ne pourra avoir qu'un effet négatif sur l'attractivité de la FLLASH.

Enfin, M. Hirschi, avant de voter le compte financier, souhaite amender légèrement la conclusion de l'analyse en ajoutant la remarque « dans le cadre contraignant d'une DGF pénalisante à l'égard des sciences humaines » à la suite de : « La raison de ces difficultés est la part encore trop importante des heures complémentaires mise en paiement à la FLLASH ».

L'amendement étant accepté des conseillers, l'analyse 2006 est soumise au vote. Elle est votée à l'unanimité moins 3 abstentions.

4- Le calendrier pédagogique 2007-2008

Certains conseillers n'ayant pu prendre connaissance du projet de calendrier avant le conseil demandent que le vote soit reporté à un prochain conseil. Le calendrier sera donc à l'ordre du jour du Conseil de la FLLASH du 10 mai 2007.

5- Les modules transversaux

Question posée par Agnès Spiquel : « combien d'ECTS, sur les 180 ECTS de la licence, peut-on accorder pour des modules transversaux ? ». Les parcours CLC et CAM des licences Langues et LSH pourraient en accorder davantage.

M. Li Crapi souhaite que l'on prenne garde aux effets pervers de ces modules afin que l'on n'aille pas vers la disparition de certains enseignements en langues.

Cette question sera traitée à nouveau lors du prochain conseil.

6- Questions diverses

M. Loubert, en son absence, a demandé de faire lire la proposition suivante, portant sur les examens :

« devant le fait que la session de rattrapage se situe environ 3 semaines après la session normale, donc ne permet pas une vraie révision, que ce ne soit pas la meilleure note des deux qui compte mais la seconde (même si elle est inférieure à la première), et pour alléger la dite session. »

Texte proposé :

« Après affichage des résultats, les étudiants ont trois jours ouvrables pour se déterminer, soit ils gardent leur note de la première session, soit ils font la démarche de s'inscrire pour la discipline de leur choix- si il n'y a aucune démarche volontaire auprès des secrétariats après ces trois jours, la note de la première session sera reportée automatiquement, sans modification, et vaudra pour la seconde session. »

« Donc, à la deuxième session, ne seraient présents que ceux qui l'ont décidé, tous les autres gardant leur note. Des listes fiables pourraient être établies où seraient présents des étudiants motivés.

M. Loubert propose que cela soit voté à titre expérimental pour un an au département arts plastiques. Il faut signaler que ce système se pratique dans une autre composante de l'UVHC et fonctionne à la satisfaction de tous. »

Les conseillers qui sont saisis du problème, émettent un avis plutôt défavorable en évoquant un problème de légalité. Les représentants du personnel administratif soulignent que ce procédé n'est pas envisageable avec l'utilisation d'APOGEE. Si d'autres composantes le pratiquent, c'est qu'elles n'ont pas recours à APOGEE.

Madeleine Grant ajoute que M. Sénéchal, Vice-président formation, souhaite se saisir du problème de l'enjambement entre les semestres et harmoniser les politiques des composantes au niveau de l'UVHC.

Sans autres questions diverses, Madeleine Grant remercie les conseillers et lève la séance à 18h15.

Etaient présents :

Collège A : Mme Descargues-Grant – Mme Spiquel – M. Zieger – M. Benbarka – M. Bonnet – M. Herbin – M. Gouazé – M. Hirschi

Collège B : M. Heude – M. Li Crapi – Mme Sforzin – M. Roblou – Mme Faugère – M. Grégorio – Mme Petillon – Mme Rainhorn

Collège IATOSS : Mme Ringeval – Mme Dhorne – Mme Simon – M. Fabre

Collège des usagers : Mlle Charlotte Deguerre - Mlle Anne-Sophie Legrand - M. Thibault Chatelain - Mlle Jeanne Orlé - M. Julien Mathorel - M. Nicolas Colpin - M. Antoine Delmotte - M. Matthieu Dewaele

Collège personnalités extérieures : M. Nicolas

Invités : M. Hespel – M. Franck (représentant de Mlle Gordien, directrice du SCD) – Mme Mairesse – M. Bricout

Ont donné pouvoir :

Collège A : -

Collège B : -

Collège IATOSS : -

Collège personnalités extérieures : M. Vanceleubroeuck à M. Nicolas
Mme Gouguec à M. Nicolas

Absents excusés : M. Dulion, Agent comptable – M. Loubert